

TR: Note Simon Bergeron-final ajout mobilité.docx

From: "Lépinay, Francine" <francine.lepinay@saaq.gouv.qc.ca>
To: "Hareb, Samir" <samir.hareb@finances.gouv.qc.ca>
Cc: "Sirois, Marc" <marc.sirois@finances.gouv.qc.ca>, "Charland, Denis" <denis.charland@saaq.gouv.qc.ca>
Date: Fri, 04 Mar 2016 21:33:24 +0000
Attachments: Note Simon Bergeron-final ajout mobilité.docx (134.87 kB)

Bonjour Samir

Tu trouveras à la note 1 de ce document des précisions concernant la mobilité dans le cadre du PGI.

Francine Lépinay CPA, CA

Directrice du budget et de l'analyse de rentabilité

Société de l'assurance automobile du Québec | 333, boul. Jean-Lesage, N-5-36 | Québec (Québec) G1K 8J6

| Tél. : 418-528-3621

| francine.lepinay@saaq.gouv.qc.ca



Au volant, on ne texte pas.

DESTINATAIRE : Monsieur Simon Bergeron
Sous-ministre adjoint à la politique budgétaire

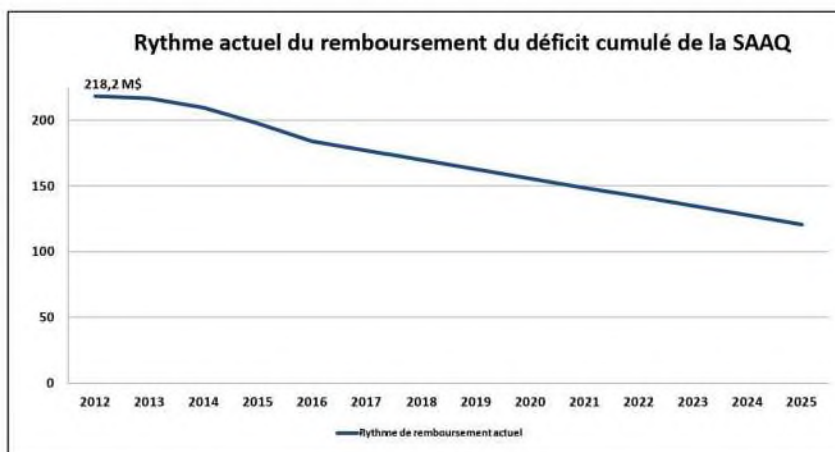
EXPÉDITEUR : Monsieur Yves Frenette
Vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance

DATE : Le 26 février 2016

OBJET : Mesures du Budget 2016-2017- Mesures structurantes pour la SAAQ :
- Acquisition d'un PGI
- Plaques personnalisées

Historique

- Au cours des dernières années, la Société a amélioré ses services à la clientèle et a obtenu des gains de productivité pour ses activités de permis de conduire et d'immatriculation. Ainsi, elle a converti un déficit annuel récurrent de 35 M\$ en un surplus annuel et a débuté le remboursement du déficit cumulé de 218 M\$.

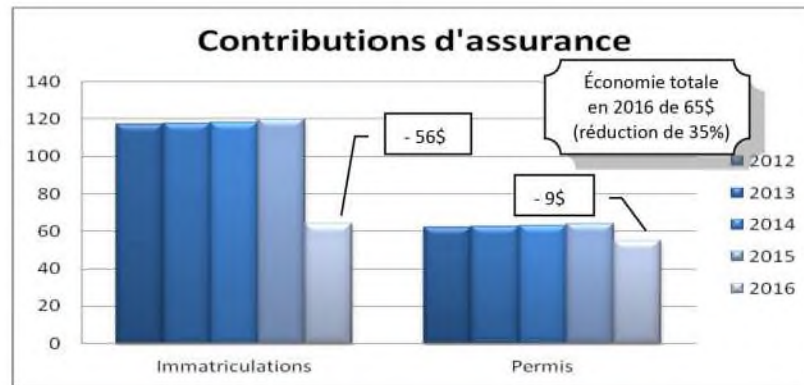


- Elle a également su redresser la situation financière du régime d'assurance automobile.
- Depuis 2005, le conseil d'experts sur les contributions d'assurance automobile fait un examen attentif du régime d'indemnisation public et formule des recommandations à la fois sur la fixation des tarifs et la gestion des coûts.
- En 2012, il a conclu que le régime repose sur des assises financières saines et a appuyé, en 2015, la baisse des contributions d'assurance pour les années 2016-2018.
- Ainsi, la presque totalité des conducteurs et propriétaires de véhicules bénéficie depuis le 1^{er} janvier 2016 des réductions pouvant aller jusqu'à 35%.
- À cet effet, la Commission de révision permanente des programmes a reconnu, dans son rapport, la performance de la Société :

« Cette performance permet à la SAAQ de faire bénéficier les assurés d'une baisse annuelle des contributions d'assurance de 394 M\$ pour les trois prochaines années. »

**1,2 G\$
sur 3 ans**

[APG]



Accélération du remboursement du déficit cumulé

- Le déficit cumulé des activités en permis et immatriculation qui s'établissait à 218 M\$ à été ramené à 198 M\$ à la fin de 2015. Toutefois, la SAAQ veut faire davantage et rembourser complètement ce déficit au cours des prochaines années, et ce, sans augmentation de tarif.
- En vue d'accélérer le remboursement et de répondre aux besoins de la clientèle à l'égard des nouvelles technologies, la Société doit poursuivre ses investissements.
- La modernisation des ressources informationnelles de la Société passe par l'acquisition d'un progiciel de gestion intégré (PGI).

Investissements en TI déjà autorisés <i>sans crédits budgétaires</i>	364 M\$	
Bénéfices	637 M\$	← Dont 81 M\$ pour le Gouvernement
Retombées nettes	273 M\$	

Mesures structurantes

Acquisition d'un PGI (Note 1)

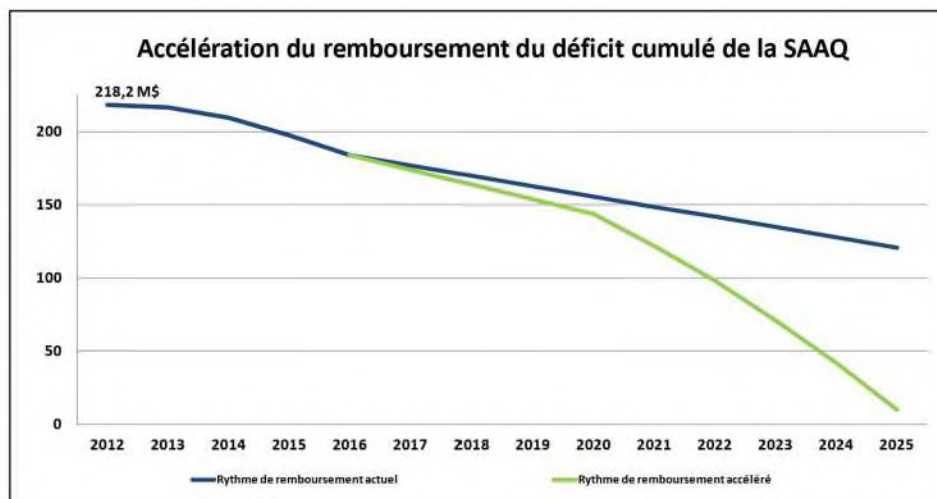
- Augmenter l'offre de services en ligne et permettre à la Société d'offrir un rabais à ceux qui s'en prévaudront;
- Faciliter la transmission de documents par voie électronique;
- Rendre permanent le certificat d'immatriculation;
- Instaurer le renouvellement automatique des privilèges de conduire et de circuler et, pour le particulier, les regrouper sur une seule facture;
- Tarifier les demandes de suspension de privilèges par une tierce partie autorisée à le faire et les citoyens qui ne se présentent pas à leurs rendez-vous.

[APG]

Plaques d'immatriculation personnalisées

- Offrir l'opportunité aux citoyens de demander une plaque d'immatriculation personnalisée.

Impact des mesures structurantes sur l'échéancier de remboursement du déficit cumulé



Conclusion

- La Société a un plan d'affaires comportant des mesures structurantes rapportant des bénéfices importants tant pour elle, le Fonds d'assurance et le gouvernement (81 M\$).
- Il est essentiel de soutenir le dossier pour assurer la réalisation de ces bénéfices, ce qui nécessite des modifications au Code de la sécurité routière. Près de 75 articles sont à modifier : 18 pour les plaques personnalisées, 14 pour les rabais liés aux services en ligne et près de 40 pour les volets administratifs.
- Il est demandé d'inscrire ces deux mesures structurantes dans le Discours sur le budget 2016-2017 afin que les modifications requises soient autorisées par le gouvernement.

Note 1 – La mobilité un levier de transformation

L'acquisition du PGI est une des principales mesures pour assurer la transformation de la Société et accélérer le remboursement du déficit cumulé. Dans le cadre de cette acquisition, neuf (9) leviers de transformation sont identifiés, dont la **mobilité**.

Les soumissionnaires seront donc invités à démontrer la capacité de leur solution à offrir des solutions de mobilité pour la clientèle (permis, immatriculation et indemnisation), les partenaires (fournisseurs, mandataires, concessionnaires et mandants) et les employés de la Société. La solution proposée doit offrir de manière intégrée et native¹ la livraison et l'évolution des services de la Société sur des dispositifs mobiles.

¹ Terme vanille souvent utilisé

[APG]

Les deux produits pré qualifiés (Oracle et SAP) sont en mesure de répondre à ces attentes. L'analyse des propositions permettra d'évaluer la qualité des solutions, le calendrier d'implantation et le coût. La solution la plus avantageuse (Qualité/Prix) sera retenue.

Afin d'augmenter l'offre de services en ligne, la Société prévoit, en plus de la mobilité, offrir de nouveaux services WEB et de réponse vocale interactive. Les analyses de bénéfices sont supportées par les tendances du marché. La répartition par canaux de distribution n'a pas été établie. On peut cependant affirmer que la mobilité prend une place de plus en plus importante dans l'offre de service en ligne et que la Société a tout avantage à s'associer aux entreprises qui évoluent et font évoluer cette offre de service en ligne.

[APG]